



d'artillerie, embarcations illuminées, motif décoratif, illumination des tours de la cathédrale Saint-Pierre.

Vendredi 29 et samedi 30 juillet.

Course de chevaux au Plan-les-Ouates (programme spécial).

Samedi 30 juillet.

8 h. du soir. — Promenade des Bastions : grande fête de nuit avec le concours de deux corps de musique, de la société fédérale de gymnastique et de la Masse chorale, éclairage électrique du Jardin de l'université.

10 h. du soir. — Embrasement général de la promenade des Bastions.

Dimanche 31 juillet.

10 à 1 h. — Interruption du tir.

10 h. — Service divin sur l'emplacement de fête (M. le past. Balavoine). — Régates internationales de la Société nautique (avirons. Programme spécial).

9 h. du soir. — Illumination générale de la ville.

Lundi 1<sup>er</sup> août.

8 1/2 h. du soir. — Festivals musicaux aux Bastions et au Jardin anglais.

Mardi 2 août.

8 h. du soir. — Clôture du tir de sections.

Mercredi 3 août.

Après midi. — Concours de vitesse intercantonal et international.

8 h. — Fin du tir.

Jeudi 4 août.

10 h. — Délivrance des prix.

Midi. — Banquet. — Clôture de la fête.

2 1/2 h. — Départ du cortège pour la remise du drapeau fédéral à M. le président Vautier, à Carouge.

3 h. — Réception du cortège par les habitants de Carouge.

— Les musées et collections de la ville de Genève sont ouverts gratuitement au public pendant la durée du tir fédéral, de 9 à 5 h. et les dimanches de 2 à 5 h. — Pendant toute la durée du tir fédéral, le Salon suisse des beaux-arts et des arts décoratifs sera ouvert de 9 h. du matin à 5 h. du soir (grande salle du Bâtiment électoral).

— La 22<sup>e</sup> liste des dons d'honneur pour le tir fédéral en fait monter le total à 259,521 fr. 50.

long et pressant appel au peuple suisse en faveur des victimes de la catastrophe de Zoug.

L'évaluation du dommage à 1,000,000 de francs risque d'être de beaucoup inférieure à la somme réelle.

Nous extrayons de cet appel les passages suivants :

« Chers concitoyens, si jamais un cas fait appel à notre confraternité, c'est bien celui-là. Aucune main humaine n'a provoqué cette désastreuse catastrophe et aucune prévoyance humaine n'aurait pu ni la prévoir, ni l'amoindrir. Si les flammes d'un incendie nous dépouillent de tout notre avoir, elles nous laissent au moins le terrain pour y rebâtir notre foyer et non sans fondement on reproche à celui qui ne s'assure point contre le feu qu'il est coupable lui-même d'une partie au moins de sa misère.

» Autre chose à Zoug ! Disparu est le sol même qui portait les maisons de ces infortunés — disparu le toit hospitalier qui hébergeait des générations avec leurs joies et leurs douleurs, qui voyait pendant des siècles s'abriter les destinées de chacun ! Aujourd'hui, hélas ! et à tout jamais, ces lieux chers et sanctifiés pour bien des cœurs sont la proie de l'onde, pacifique aujourd'hui, traître demain !

» Et les assurances ? Prudentes et sages institutions qu'elles soient de nos temps pour un nombre de cas, personne n'a jamais songé encore à s'assurer contre ces éléments sourds et destructeurs, se frayant passage après des siècles de travail muet !

« Ne dirait-on pas, chers concitoyens, que la catastrophe de Zoug, bien loin d'être l'effet du hasard ou d'une force inexplicable et brutale, est plutôt l'œuvre de la Providence, qui veut bien nous mettre en face de notre tâche la plus sublime : celle de con-

l'ouvrière était purement et simplement renvoyée des fins de la plainte, sans amende ni dépens.

La foule applaudit et se pressa autour de « la Petite fée » à laquelle les gardes de Paris rendaient la liberté.

Sur le palier de l'escalier monumental du tribunal, l'ouvrier typographe, extraordinairement ému, s'approcha de la fleuriste et murmura en baissant la tête :

— Rose, me pardonnes-tu ?

— Je t'aime, lui répondit l'ouvrière avenglée par les larmes et en lui tendant une main qu'il pressa avec adoration.

— Nous nous marierons la semaine prochaine, déclara-t-il fermement.

Ensuite, redressant le front et offrant son bras à sa fiancée :

— Viens, termina-t-il, le regard rayonnant : je réclame l'honneur de te reconduire chez toi.

solier les affligés, de protéger les veuves et les orphelins ?

» Rappelons-nous de notre confraternité, non seulement aux jours des fêtes, mais encore et bien plus aux jours de la tristesse. Restons fidèles à notre devise : « Un pour tous, tous pour un ! »

» Dans ce sens aussi, nous donnons suite à l'invitation du Conseil fédéral, qui nous charge d'organiser une collecte en faveur des éprouvés de Zoug. Aussi le faisons-nous dans la pleine et joyeuse conviction que cet appel fait écho dans le cœur de tous. Grands et petits, riches et pauvres, ils viendront tous, l'un de son dénuement, l'autre de son abondance, poser leur don au pied de l'autel patriotique !

Des souscriptions et collectes s'organisent partout. Nous pensons que la Gruyère et surtout la ville de Bulle ne resteront pas en arrière dans cette circonstance, soit en y affectant le produit d'un concert donné par les sociétés vocales et instrumentales qui, certes, ne refuseraient pas leur généreux concours, soit directement par une collecte faite à domicile.

Alcools. — Nous extrayons les renseignements suivants de l'arrêté fédéral qui vient de supprimer l'ohmgeld à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain :

a. Dès et y compris le 20 juillet 1887, le droit d'importer des spiritueux, à l'exception des catégories mentionnées sous les chiffres III et IV ci-après, appartient exclusivement à la Confédération.

b. Dès et y compris le 20 juillet 1887, la distillation des matières premières soumises au monopole est interdite à toute personne qui n'a pas conclu, en conformité de l'article 2 de la loi, un contrat de livraison avec la Confédération.

Les gouvernements cantonaux prendront les mesures nécessaires pour l'application immédiate de cette décision. A cet effet, ils feront apposer les scellés dès le 20 juillet courant, en commençant par les distilleries qui sont actuellement en exploitation, sur tous les appareils qui ont servi jusqu'à présent à la distillation des matières soumises au monopole, de manière à empêcher tout emploi ultérieur de ces appareils. Les scellés ne pourront être levés que par l'autorité fédérale ou avec son autorisation.

Le département des finances est autorisé à laisser exploiter jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1887 les distilleries actuellement en exploitation qui s'engageront à livrer la totalité de leur produit à la Confédération.

La pose des scellés paraît s'être opérée sans trop de difficultés dans les distilleries bernoises, au nombre de passé 800. Le département des finances a passé des conventions avec neuf grandes fabriques d'alcool du pays, savoir : Augenstein, Bâle, Delémont, Laufon, Hindelbank, Porrentruy, Altenberg (Berne), Zurich, Liestal, leur permettant de continuer la fabrication à condition de fournir jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre leur production totale d'alcool à 95 %, estimée ensemble à 6000 hectolitres, à la Confédération, au prix de 62 fr. l'hectolitre.

Conseil fédéral. — On a de très bonnes nouvelles de la santé de M. le conseiller fédéral Welti, en séjour au Monte Generoso. L'honorable magistrat rentrera à Berne complètement guéri, espère-t-on.

Exposition universelle. — Le Conseil fédéral va s'occuper maintenant de la réponse à faire à la France. On croit qu'il déclinera une participation officielle de la Suisse, mais qu'il garantira au gouvernement français un fort contingent d'exposants de notre pays. Pratiquement, le résultat est le même. Il va sans dire que le Conseil fédéral donnera une subvention aux exposants suisses et les soutiendra de son mieux.

La commission se réunira très probablement encore une fois cet automne. On parle d'installer à Paris un commissaire suisse (sans caractère officiel), qui servirait d'intermédiaire entre les exposants et l'entreprise de l'exposition pour le service des renseignements, réclamations, etc.

Epizooties. — M. Deucher vient de soumettre au Conseil fédéral une ordonnance complètement nouvelle sur la mise à exécution de la loi contre les épizooties.

Abatage du bétail. — Le Conseil fédéral a décidé de ne pas entrer en matière sur la pétition de la Société protectrice des animaux contre la manière dont le rite juif prescrit d'abattre les animaux de boucherie.

Zurich. — Une étudiante, Mme E. Kempin, vient d'obtenir le diplôme de docteur en droit de l'université de Zurich, après présentation et défense d'une dissertation sur le divorce et la séparation de corps en France.

Berne. — La réunion centrale des officiers bernois, qui a eu lieu le 17 courant à Bienne, a décidé d'adresser au Conseil fédéral une pétition demandant que cette autorité poursuive sans délai l'organisation du landsturm et édicte les instructions nécessaires sur son emploi tactique.

— A l'Emmenthaler Hof a eu lieu une assemblée générale des Mormons du canton de Berne. La réunion était très nombreuse. On y a entendu des prédications et des prières. M. F. Schœnfeld, de Berne, présidait, assisté d'autres agents mormons. La réunion était publique.

— Pendant des essais de tir avec un obusier enfoncé dans une tour cuirassée qui se font actuellement à Thounne, M. Barrer, instructeur de seconde classe, a été tué.

— Six jeunes touristes, MM. A. Wettstein, géologue, à Küssnacht (Zurich), H. Wettstein, employé au département fédéral du commerce et de l'agriculture, à Glaris, Gustave Bieder, pharmacien, à Berne, W. Bär, instituteur, à Hottingen, et Charles Ziegler, instituteur secondaire, à Zurich, ont entrepris sans guides l'ascension de la Jungfrau. Ils sont partis dans l'après-midi du 14 de Lauterbrunnen et ne sont pas encore revenus. On est fort inquiet à leur sujet et l'on craint qu'un malheur ne leur soit arrivé. Plusieurs guides, envoyés à leur recherche jusqu'au sommet de la montagne, n'ont trouvé aucune trace des touristes. Pendant leur excursion, une tempête s'est déchaînée sur ces hautes régions ; on craint que les malheureux n'aient perdu pied dans quelque abîme.

Les dernières nouvelles nous apprennent, en effet, qu'on a enfin trouvé les cadavres de ces malheureux au fond d'un précipice.

Zoug. — On a retrouvé ce matin, non loin des quais, le cadavre du malheureux Simon Keller, ouvrier d'une fabrique de cigares. Keller a péri durant le deuxième effondrement ; il s'était approché imprudemment du lieu de la catastrophe. C'est jusqu'ici le seul corps qu'on ait pu retrouver.

Soleure. — L'assemblée constituante s'est réunie pour la première fois. Tous les membres étaient présents. La séance a été ouverte par M. Willi, doyen d'âge. L'assemblée a validé toutes les élections, à part celle du docteur Kully, dont le domicile est à Soleure, et qui laquelle une commission a été chargée de rapporter.

Elle a nommé son bureau. L'élection du président a été très disputée. Au troisième tour, M. Constant Glutz, conservateur, a été élu par 50 voix (majorité absolue, 50). M. Brunner, radical, en a obtenu 48.

M. Casimir von Arx, d'Oltén, est élu premier vice-président par 69 voix. M. Studer, conservateur, est élu second vice-président par 53 voix.

Après l'élection des bureaux, l'assemblée a chargé une commission de quinze membres de préparer un projet de constitution, puis elle s'est ajournée au 5 septembre.

Grisons. — L'incendie de Sils n'est pas encore éteint. Ces jours derniers, en déblayant l'emplacement qu'occupait la maison Greuter-Sutter, on découvrit un brasier entretenu par des étoffes et des marchandises qui étaient restées dans le magasin. Au contact de l'air ce feu se ranima et l'on dut avoir recours à l'eau pour l'éteindre. Après avoir couvé 70 jours, il est probable qu'il aurait pu durer encore davantage, si on n'avait remué les décombres.

Argovie. — Un jeune homme d'Aarau s'est adressé, il y a quelques jours, au directeur du pénitencier et lui a soumis une requête singulière. Ce brave garçon s'est déclaré prêt à rester volontairement enfermé pendant quatre ans dans la prison, pourvu qu'il y apprit le métier de serrurier pour lequel il éprouve une véritable passion. Personne n'avait consenti jusqu'ici à lui avancer la modeste somme nécessaire pour lui permettre de faire son apprentissage chez quelque patron de l'endroit. Il faut espérer qu'il se trouvera à Aarau des âmes généreuses disposées à fournir à ce jeune homme les moyens d'apprendre un métier et de gagner honnêtement sa vie.

— Un orage effroyable a causé des sinistres dans plusieurs parties du canton d'Argovie, dans la nuit du 19 au 20. La foudre a incendié quatre maisons à Häglingen, deux à Muhlen et une à Lengnau. A Bade, les dégâts causés par l'orage sont considérables ; les jardins dévastés sont sous l'eau, plusieurs établissements de bains ont leurs caves remplies de limon et de gravier. En d'autres endroits la vigne et les arbres fruitiers ont beaucoup souffert.

Tessin. — Un éboulement du mont Padella s'est produit hier entre Bodio et Giornico. Cent mètres cubes de terre et de cailloux ont recouvert une partie de la route cantonale et de la voie ferrée du Gothard ;

plusieurs poteaux du boulement a eu lieu le passage du train de trois quarts d'heure.

Vaud. — Dinand l'auberge, un jeune homme, a été tué par un coup de revolver saisi par un gendarme. Le blessé, M. de Missy, s'est tiré la balle de la tête. L'agresseur est arrêté.

Valais. — L'Hôtel de ville de Chamounix avec son mobilier a été logé avant-hier. Le baron Alfred de Roth a donné une sérénade à la ville de Marino.

— Un vaste incendie a éclaté à Fürgangen, dans le canton de Valais. Une centaine d'habitants ont été évacués ; il paissait ce jour-là.

— Mercredi dernier, un incendie a éclaté à Conthey et a causé de graves dégâts aux chemins et routes. De mémoire d'homme, on n'a jamais vu un aussi forte crue de neige. Un grand nombre de propriétés creusées à une grande profondeur ont été démolies. Les dégâts s'évaluent à plusieurs millions de francs.

Genève. — Le prince de Monaco est arrivé lundi soir à Genève. Le prince de Monaco est resté à Genève pendant les fêtes du Tir fédéral.

— Les taureaux qui ont été tués à Genève sont arrivés à la manutention, venant de la France. Ils sont parqués dans un

Nouvelle

Italie. — Le choléra a éclaté à Rome, alors que, dans quelques jours, il n'a qu'un caractère épidémique. On signale à peine le commencement de la maladie. Le 19 août, on a compté 200 cas. L'épidémie s'est rapidement élargie ; par jour. On a dû camper les troupes dans la ville. Tout le pays est rempli de fuyards. et les puits de la ville sont desséchés. Les montagnes voisines sont envahies. Messine, puis à Palerme, gliari signalent des ports de l'île.

Angleterre. — Le dernier, la Chambre des communes a voté par 262 voix contre 262, le projet de loi sur l'Irlande. Il ne reste plus qu'à attendre la ratification de la Charte. On n'est pas donc prendre les me

Les familles Alphons MAUD, à Vaudens, se remercient publiquement de l'obligeance des personnes qui ont témoigné leur sympathie par l'achat de l'ouvrage de l'entente Séraphine T. leur fille, sœur, petite-sœur, décédée à l'âge de

VENTE MO

Le jeudi 11 août, exposé en vente par voie publique sous l'autorité du juge les mobiliers appartenant à la succession de M. de Savary, Bulle, soit : meubles, batterie de cuisine, pince etc., etc. Les enchères commenceront à 10 heures du matin, au bas de la place de la Bulle, le 20 juillet 1887.

trale des officiers ber-  
nt à Bienne, a décidé  
ne pétition demandant  
ns délai l'organisation  
structions nécessaires

eu lieu une assemblée  
on de Berne. La réu-  
y a entendu des pré-  
Schœnfeld, de Berne,  
ts mormons. La réu-

avec un obusier en-  
qui se font actuelle-  
structeur de seconde

M. A. Wettstein, géo-  
Wettstein, employé  
merce et de l'agricul-  
stituteur secondaire,  
macien, à Berne, W.  
t Charles Ziegler, in-  
ont entrepris sans  
u. Ils sont partis dans  
unnen et ne sont pas  
quiet à leur sujet et  
leur soit arrivé. Plu-  
recherche jusqu'au  
trouvé aucune trace  
ursion, une tempête  
égions; on craint que  
piéd dans quelque

apprennent, en effet,  
es de ces malheureux

matin, non loin des  
Simon Keller, ouvrier  
iller a péri durant le  
tait approché impru-  
pophe. C'est jusqu'ici  
iver.

onstituante s'est réu-  
les membres étaient  
e par M. Willi, doyen  
outes les élections, à  
nt le domicile est à  
mission a été chargée

élection du président  
ne tour, M. Constant  
ar 50 voix (majorité  
al, en a obtenu 48.

est élu premier vice-  
r, conservateur, est  
3 voix.

l'assemblée a chargé  
bres de préparer un  
e s'est ajournée au

Sils n'est pas encore  
ayant l'emplacement  
Sutter, on découvert  
ffes et des marchan-  
magasin. Au contact  
a dut avoir recours à  
ir couvé 70 jours, il  
re encore davantage,

omme d'Aarau s'est  
directeur du pénit-  
quête singulière. Ce  
à rester volontaire-  
ans dans la prison,  
er de serrurier pour  
e passion. Personne  
avancer la modeste  
mettre de faire son  
tron de l'endroit. Il  
arau des âmes géné-  
e jeune homme les  
t de gagner honnête-

é des sinistres dans  
rgovie, dans la nuit  
ié quatre maisons à  
à Lengnau. A Bade,  
t considérables; les  
plusieurs établisse-  
emplies de limon et  
la vigne et les arbres

u mont Padella s'est  
ornico. Cent mètres  
recouvert une partie  
e ferrée du Gothard;

plusieurs poteaux du télégraphe ont été brisés. L'é-  
boulement a eu lieu deux minutes seulement avant  
le passage du train direct, lequel a subi un retard de  
trois quarts d'heure.

**Vaud.** — Dimanche soir, à la suite d'une rixe à  
l'auberge, un jeune homme de Grandcour a tiré trois  
coups de revolver sur son adversaire et l'a blessé  
assez grièvement à la mâchoire. Le blessé, un nommé  
T., de Missy, s'est transporté aussitôt à Payerne, où  
l'extraction de la balle a été faite par M. le Dr Givel.  
L'agresseur est arrêté.

**Valais.** — L'Hôtel Clerc, à Martigny, héberge  
en foule des hôtes princiers. Le Maharajah, venant  
de Chamounix avec une partie de son personnel, y  
logeait avant-hier. La musique de Martigny-Bourg  
lui a donné une sérénade. Avant lui étaient venus le  
baron Alfred de Rothschild, de Vienne, et la duchesse  
de Marino.

— Un vaste incendie vient de consumer le village  
de Fürgangen, dans la vallée de Conches (Haut-  
Valais). Une centaine de chalets sont détruits. Un  
homme est resté dans le feu. Le bétail n'a pas souf-  
fert; il paissait ce jour-là dans la montagne.

— Mercredi dernier, une tempête partiellement  
accompagnée de grêle, s'est abattue sur la région de  
Conthey et a causé de grands dommages aux récoltes,  
aux chemins et routes, et principalement au vignoble.  
De mémoire d'homme on ne se rappelle pas avoir vu  
une aussi forte crue d'eau en si peu d'instant. Un  
nombre de propriétés sont couvertes de gravier ou  
creusées à une grande profondeur. On évalue à trente  
mille francs les dégâts occasionnés.

**Genève.** — Le prince Roland Bonaparte est  
arrivé lundi soir à Genève et est descendu à l'hôtel  
Métropole. Le prince compte rester à Genève durant  
les fêtes du Tir fédéral.

— Les taureaux qui doivent figurer dans les arènes  
de Genève sont arrivés dimanche, sous la conduite  
du gardien de la manade de M. M. Bancel. Ces ani-  
maux, venant de la Camargue, sont fort beaux. Ils  
sont parqués dans un enclos de la rue Butini.

### Nouvelles étrangères.

**Italie.** — Le choléra a éclaté violent à Catane,  
alors que, dans quelques autres bourgades siciliennes,  
il n'a qu'un caractère très bénin. On ne sait pas au  
juste ce qui se passe, car la presse est très réservée  
et signale à peine le dixième des cas. Ainsi, un télé-  
gramme parle de 19 à 20 décès, alors qu'un avis offi-  
ciel parle de 200 cas. La garnison est tout particu-  
lièrement éprouvée; il meurt huit à dix militaires  
par jour. On a dû évacuer toutes les casernes et  
camper les troupes sur les collines des environs de  
la ville. Tout le pays, jusqu'à Nicolosi et au-dessus,  
est rempli de fuyards. On a scellé toutes les citernes  
et les puits de la ville, puis on a organisé un nouveau  
service des eaux en utilisant toutes les sources des  
montagnes voisines. On signale, en outre, des cas à  
Messine, puis à Palerme. Enfin, des dépêches de Ca-  
gliari signalent des cas en Sardaigne, dans trois  
ports de l'île.

**Angleterre.** — La question irlandaise. Samedi  
dernier, la Chambre des communes d'Angleterre vo-  
tait définitivement en troisième lecture, et par 369  
voix contre 262, le bill de répression des crimes en  
Irlande. Il ne reste maintenant plus à obtenir que la  
ratification de la Chambre des lords et cette ratifica-  
tion n'est pas douteuse. Le gouvernement pourra  
donc prendre les mesures de coercition qu'il croit

efficaces pour soumettre le parti national irlandais  
et les agitateurs qui servent sa cause. Quant aux  
libéraux partisans de M. Gladstone et aux députés  
irlandais, ils ont renoncé à leur opposition à outrance,  
après quatre mois de luttes stériles sans doute, mais  
qui ont fait voir au pays quelles étaient les véritables  
et généreuses aspirations des libéraux que le parti  
tory avait mis en suspicion lors de l'apparition des  
projets Gladstone en les accusant, ainsi que leur chef,  
de sacrifier à de mesquines ambitions, l'intégrité de  
l'empire britannique.

### CANTON DE FRIBOURG

Ce matin passe en gare de Fribourg la bannière  
fédérale se rendant à Genève. Son passage sera salué  
par des coups de canon; le conseil communal offre  
les vins d'honneur. La bannière cantonale sera pré-  
sentée demain, dimanche, 21 courant; la Musique  
de Landwehr l'accompagnera et, au banquet, M. Cur-  
rat, notre sympathique ténor, chantera de sa voix  
puissante le *Ranz des vaches*.

M. L. Bachelin succède au docteur Zoller dans la  
rédaction du *Murtenbieter*. Nous lui souhaitons la  
bienvenue.

Dimanche passé, la section fribourgeoise des Jeunes  
commerçants avait organisé, avec le concours de la  
Musique de Landwehr et des gymnastes, une char-  
mante fête foraine dans les jardins de Bellevue. Rien  
n'y manquait: bancs de foire occupés par d'accortes  
demoiselles, jeux de toute espèce, loto, saltimbanques,  
etc. L'entrain ne faisait pas défaut et la fête s'est  
prolongée assez avant dans la soirée. Un montant de  
200 fr. a été prélevé sur la recette en faveur des vic-  
times du désastre de Zoug.

Dans la nuit du 17, vers minuit, le feu a éclaté  
dans une grande maison avec vastes dépendances,  
située non loin du village de Guin, à proximité de la  
voie ferrée et du chemin d'Ottisberg. L'incendie est  
attribué à la fermentation des fourrages. Les habi-  
tants de la maison, surpris par le feu, n'ont eu que  
le temps de sauver un peu de mobilier et la plus  
grande partie du bétail. Une vache avec son veau et  
les porcs ont péri dans les flammes. Les secours sont  
arrivés nombreux, mais trop tard; l'incendie s'était  
propagé avec une rapidité foudroyante et a tout con-  
sumé.

### GRUYÈRE

**Accidents.** — La semaine a été mauvaise pour  
notre contrée: nous avons de graves accidents à  
signaler.

Lundi matin, les demoiselles Tercier et Progin, de  
Vuadens, accompagnées du père de ces dernières,  
faisaient joyeusement l'ascension du Moléson. Tout  
s'était bien passé, lorsque, au retour, Séraphine Ter-  
cier, jeune fille de dix-huit ans, voulant abrégier la  
route, sortit du sentier battu et ne tarda pas à glis-  
ser sur la pente gazonnée. Perdant l'équilibre, elle  
fut précipitée au bas du rocher pour tomber sur la  
montagne du Villars. Les gens qui se trouvaient en  
ce moment au chalet de Plané, assistaient de loin à  
ce triste spectacle.

La jeune fille fut retrouvée mourante et ne sur-  
vécut à l'accident que d'une demi-heure.

La douloureuse nouvelle ne tarda pas à se répand-  
re et vint jeter la consternation et le deuil dans une

brave famille et dans le village de Vuadens. Jeudi,  
une foule nombreuse et recueillie accompagnait la  
pauvre enfant à sa dernière demeure, au milieu des  
sanglots de ses sœurs et de ses compagnes éplorées.  
Chacun prend la part la plus vive à la douleur d'une  
famille si cruellement frappée, d'autant plus que Sé-  
raphine était une jeune fille exemplaire, vaillante et  
laborieuse.

Mardi, entre onze heures et midi, c'était la ferme  
de Plaisance, sur les Monts de Riaz, qui flambait. La  
mère de famille se trouvant seule avec ses petits en-  
fants, ne put presque rien sauver. Tout le mobilier  
et une vingtaine de mille pieds de foin furent con-  
sumés dans l'espace d'une heure: l'eau manquait  
absolument. C'est une perte considérable pour Michel  
Magnin, le jeune et vaillant fermier de Plaisance, qui  
a vu, en un instant, s'évanouir les fruits de son la-  
beur.

**Crime.** — Un crime horrible vient d'être commis  
au Crêt. Une jeune fille de Rueyres a été trouvée  
morte, ayant la bouche comblée de terre et ses vête-  
ments en désordre, dénotant qu'elle aurait subi les  
derniers outrages.

### AGRICULTURE

**Foires.** — *Morges*, 6 juillet: 50 vaches de 400-  
450 fr.; bœufs de 700-800 fr. — *Payerne*: Le bétail  
s'est vendu à des prix relativement bas. 50 taureaux  
de 300-500 fr.; 180 bœufs de 600-1200 fr.; 350 vaches  
ou génisses de 250-500 fr. — *Cossonay*, 14 juillet:  
470 vaches et génisses de 250-500 fr.; 80 bœufs de  
700-1250 fr. la paire. Transactions peu nombreuses,  
prix tendant à la baisse.

### VARIÉTÉS

#### Tir fédéral.

C'est maintenant fête à Genève,  
Allez y nombreux, bons tireurs.  
Oui, partez et tirez sans trêve,  
De beaux prix seront aux vainqueurs.

Défenseurs de notre patrie,  
Allez vous exercer au tir  
Ecoutez! Genève s'écrie:  
« Tireurs, hâtez vous de venir! »

Tireurs, avec vos bonnes armes  
Vous ferez des coups de grand prix,  
Partez, le tirage a des charmes,  
Et vous n'aurez aucun mépris.

Tireurs, la Suisse tout entière  
Doit se rendre au tir fédéral,  
Genève, ville de lumière,  
Vous invite à son grand régal.

Enfants de nos belles montagnes,  
De Genève entendez l'appel,  
Quittant quelques jours vos compagnes,  
Sachez imiter le grand Tell.

Vous trouverez à cette fête  
Plaisir, amour, fraternité.  
Enfin, vous ferez la conquête  
Des Genevoises pleines de gaieté.

J. de SIEBENTHAL.

#### Nous aimons à recommander

les deux produits spécialisés par la pharmacie Golliez, à  
Morat, lesquels ont obtenu un diplôme d'honneur, deux mé-  
dailles d'or et une médaille d'argent à Paris et Lyon en  
1887: le *Cognac ferrugineux* contre l'anémie, les  
pâles couleurs, la faiblesse, la lassitude, et l'alcool de menthe  
et camomille, digestif, cordial, bien plus actif que les divers  
alcools de menthe simples.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur chaque flacon la  
marque des deux palmiers.

En vente dans les pharmacies. — Dépôt général: pharma-  
cie Golliez, à Morat. (H-19-X)

†  
Les familles Alphonse TERCIER et GRE-  
MAUD, à Vuadens, se font un devoir de  
remercier publiquement toutes les per-  
sonnes qui ont témoigné leurs touchantes  
marques de sympathie tant le jour de  
l'accident que de l'enterrement de  
**Séraphine TERCIER,**  
leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cou-  
sine, décédée à l'âge de 18 ans. [385]

**VENTE MOBILIÈRE**  
Le **jeudi 11 août prochain**, il sera  
exposé en vente par voie de mises publiques,  
sous l'autorité du juge liquidateur, les biens  
mobiliers appartenant à la masse en discus-  
sion des frères SAVARY, peintres-gypseurs, à  
Bulle, soit: meubles meublants, literie, linge,  
batterie de cuisine, pinceaux, couleurs, vernis,  
etc., etc.  
Les enchères commenceront à 9 heures du  
matin, au bas de la place des Tilleuls.  
Bulle, le 20 juillet 1887.  
[389] Le greffier: L. ROBADEY.

**Mises publiques.**  
**Jeudi 4 août prochain**, dès 1 heure  
du jour, vente aux enchères publiques et en  
bloc, de la part appartenant à la succession  
répudiée de THÉOPHILE BILLON, en son vi-  
vant brasseur à Bulle, de tout le **mobilier  
de brasserie**, soit: foudres, tonneaux,  
tonnelets, chars, chevaux, harnais, goudron,  
machine à goudronner, bondes, houblon, malz,  
etc., etc., plus sa part aux immeubles désignés  
ci-après:  
Commune de La Tour-de-Tréme.  
Art. 918. *Les Roseyres*. Pré de 15 ares 48 cen-  
tières (172 perches).  
Art. 919 a.a. *Les Bouteyrs*. Bois et improductif  
de 43 ares, 65 centiares (485 perches).  
Art. 919 c.a. *Les Bouteyrs*. Pré de 24 ares,  
8 centiares (267 perches).  
Art. 919 e.b. *Les Bouteyrs*. N° 258. Glacière et  
cave de 3 ares 46 centiares (38 perches 40  
pieds).  
Les mises auront lieu à la brasserie REEB,  
à Bulle, aux conditions de la loi.  
Bulle, le 20 juillet 1887.  
[387] Le greffier: L. ROBADEY.

**Mises publiques.**  
Le **jeudi 18 août prochain**, il sera  
exposé en vente aux enchères publiques, au  
domicile du disant, tous les biens mobiliers  
appartenant à la masse en décret de Jules  
FORSTER, serrurier, à Bulle, soit: potagers,  
fourneaux, tables en fer, bouilloires, chaudières,  
outils divers, enclumes, marteaux, machi-  
nes et instruments de serrurier, étaux, compas,  
équerrés, tenailles, limes, fer en barres, etc.,  
etc.; canapé, chaises, pendules, tables, com-  
modés, literie, linge, batterie de cuisine, gla-  
ces, tableaux et un grand nombre d'objets mo-  
biliers dont le détail serait trop long.  
Les enchères commenceront à 9 heures du  
matin.  
Bulle, le 20 juillet 1887.  
[388] Le greffier: L. ROBADEY.

**Attention!**  
L'honorable public est prévenu que le ma-  
gasin **BOSSON fils**, chapelier, est trans-  
féré à la maison du café PRON, vis-à-vis du  
Saint-Michel. — GRAND RABAIS. [391]

**Ville de Bulle.**  
Les propriétaires d'immeubles bâtis, for-  
mant la Grand-rue de la ville de Bulle, sont  
avisés que l'administration communale a fait  
dresser un plan d'ensemble, avec devis du  
coût, pour établir des trottoirs.  
Ces pièces déposent au secrétariat commu-  
nal où les intéressés peuvent en prendre con-  
naissance en se conformant aux prescriptions  
de la loi du 30 octobre 1849 sur l'expropria-  
tion, et cela dans le délai de 8 jours dès le  
lundi 1<sup>er</sup> août prochain.  
Bulle, le 16 juillet 1887.  
[374] Le Secrétaire communal.

**A VENDRE**  
Le beau domaine du **Champ du Pa-  
quier**, de la contenance d'environ 12 hec-  
tares (36 poses), situé à proximité  
de la gare de Vaulruz, belle maison  
d'habitation avec appartement pour  
les maîtres et deux maraîches, aussi  
situées rière Vaulruz, le tout appartenant à  
M. JOSON PROGIN.  
Pour traiter, s'adresser au notaire FAVRE  
à Bulle. [345]

**Avis de vente.**

**Jeudi 11 août prochain**, dès 1 heure du jour, vente en mises publiques, sous l'autorité du juge liquidateur, de tous les biens mobiliers appartenant à la succession républicaine d'ALEXANDRE BISE, en son vivant commissaire-géomètre, à Bulle, soit : instruments divers, boîtes de mathématiques, crayons, plumes, lits, canapé, chaises, bibliothèque, habillements, linge, literie, etc., etc.

Les enchères auront lieu sur la promenade à Bulle.  
Bulle, le 20 juillet 1887.  
390] Le greffier : L. ROBADERY.

Dans sa séance du 25 juin, le conseil communal de Bulle a décidé de prêter l'appui financier de la commune à un **jeune homme** intelligent qui s'engagerait à apprendre d'une manière parfaite l'état de **jardinier** pour s'établir à Bulle.

On peut s'annoncer au Bureau de ville.  
Bulle, le 30 juin 1887.  
351] Secréariat communal.

**A VENDRE**

en mises publiques, à l'hôtel des Alpes, à Bulle, **mercredi 27 juillet courant**, de 2 à 4 heures après midi, les immeubles désignés sous les articles 1021 à 1026 inclus du cadastre de la commune de Bulle, lieux dits : **Vaussens**, et **Vaussens et en Simon**, de la contenance de 16 1/2 hectares (46 poses), en nature de pré et champs et en un seul mas, avec habitation, granges, écuries, étales à porcs et jardin, le tout à proximité de la ville de Bulle, dans une belle situation et bien construit.



Conditions favorables.  
En cas d'insuccès de la vente, ces immeubles seront immédiatement offerts à louer à ferme.  
Pour renseignements et conditions, s'adresser au soussigné.  
Bulle, le 13 juillet 1887.  
368] A. ANDREY, notaire.

**Mises de fleuries.**

Le soussigné exposera en mises publiques **vendredi 29 courant**, à 9 heures du matin, un champ de **froment du printemps** (paille à tresser), sur la Croix, à Marsens, en un seul mas ou par numéro ou lot, au gré des amateurs.  
Ces mises auront lieu sous de favorables conditions qui seront lues préalablement.  
379] FRANÇOIS DEX, fils de Jacques.

**AVIS**

Le bureau du soussigné est transféré au rez-de-chaussée de la maison de Mme VAGNAT, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc.  
245] Louis Fasel, agent d'affaires.

On demande à acheter des **actions du Crédit Gruyérien**.  
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.  
[297

**AVIS**

**Manufacture de sacs et cornets en papier**

de F. ANTHONIOZ, à Fribourg.  
Diplôme pour ses produits supérieurs à l'exposition nationale, Zurich 1883.

**DÉPOT GÉNÉRAL**  
des cornets et sacs en papier gris, paille, bleu, blanc, fins et ordinaires, etc., etc.,  
à l'épicerie L. TREYVAUD, succ. de Pierre Michel, à Bulle.

**PAPIER D'EMBALLAGE en tout genre.**  
Sacs pour pharmacie et à cigares.  
Impression de raisons de commerce sur cornets, enveloppes, factures, etc.  
Envoi d'échantillons franco sur demande.  
[340

(OF 3496) [44



A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ À BULLE :  
**Factures, Etiquettes en parchemin, etc.**  
Prix des plus modérés.

**PENDANT LES CHALEURS, NOUS RECOMMANDONS**

Le véritable **COGNAC GOLLIEZ** ferrugineux

apprécié depuis 14 ans pour combattre efficacement l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit. Réconfortant, reconstituant et fortifiant par excellence. Plusieurs milliers de certificats.

Pour éviter les nombreuses contrefaçons, demander expressément dans les pharmacies le **Cognac Golliez** à la marque des deux palmiers.  
1887, Paris : Médaille d'argent et grande médaille d'or.  
1887, Lyon : Médaille d'or et diplôme d'honneur avec insigne.

Le véritable **Alcool de menthe et camomille** à la marque des deux palmiers

est bien supérieur et plus actif que les alcools de menthe simples.  
Produit hygiénique indispensable pendant les chaleurs contre les maux de cœur, nausées, crampes d'estomac, mauvaises digestions, vapeurs, défaillances. Éviter soigneusement les contrefaçons. En flacons de 1 et 2 fr. Dépôt général : pharmacie **Golliez**, Morat, et au détail dans toutes les pharmacies du canton.  
(H-15-X) [352

**OMBRELLES**

Haute nouveauté de Paris, depuis 1 fr. 50 ; pour fillettes, depuis 90 cent ; **encas**, dit bain-de-mer, depuis 2 fr. 80 ; **parapluies** en coton, depuis 2 fr. 40 ; en satin laine, depuis 3 fr. 50 ; en soie, depuis 5 fr. 90.  
Grand choix de **broches, cravates, miroirs et savonnets**, depuis 10 cent. la pièce ; **éponges**, depuis 35 cent. la douzaine.  
**Articles de voyage et de touristes : parfumerie, broserie ; porte-monnaie, bretelles, paniers et jouets d'enfants.**  
Plus de cheveux gris par le **Brown's Capillairine** à 2 fr. 75 le flacon ; **nattes** toutes en cheveux, depuis 1 fr. 50. [171]

Aimé MARGOT, coiffeur, à Bulle.

**Guérisons** de Bremicker, méd. prat., Glaris.

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes :

- Catarrhe de l'estomac et des intestins, colique.
- Taches de rousseur, dès l'âge tendre.
- Dartres démangeantes, depuis 20 ans.
- Goutte, rhumatisme très violent, depuis 30 ans.
- Eruptions au visage, boutons, tannes.
- Catarrhe de la vessie, écoulements sanguinolents.
- Pâles couleurs, anémie, frissons, abattement, palpitation, sommeil troublé, dérangement des fonctions digestives, inappétence, mauvaise mine, diminution des règles, troubles du système nerveux, maux de tête.
- Rhumatisme violent, depuis 6 ans.
- Maladie de l'estomac et des intestins, selles sanguinolentes, maux de ventre, flatuosités, maux de tête et d'oreilles, haleine forte.
- Nez rouge, bourgeons, éruptions au visage.
- Chute des cheveux, depuis longtemps.
- Dartres démangeantes sur tout le corps.
- Goutte, érysipélateux, enflure, douleurs épouvantables.
- Incontinence d'urine, atonie de la vessie.
- Pâles couleurs, anémie, migraines, névralgies, abattement, mauvaise mine, crampes d'estomac, flatuosités, mélancolie ; chute de cheveux ; éruptions au visage, boutons et tannes.

Ulcères aux pieds, dartres démangeantes depuis 4 ans ; âgé de 65 ans ; j'avais consulté 7 autres médecins sans aucun effet et employé divers remèdes vantés dans les journaux.  
U. Gut, Wangen près Dübendorf.

Douleurs à la hanche (goutte sciatique), rhumatisme depuis 7 ans ; incapable de travailler.  
B. Vetsch, Salez.  
A. Gloor, Aathal.  
J.-J. Buhler, Oberhelfenswil.  
H. Grasser, Davos.

Maladies des yeux, faiblesse des yeux, inflammation.  
Goître, tumeur, asthme depuis 10 ans.  
Ver solitaire avec la tête en deux heures.  
Succès garanti en tout cas curable ! Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison !  
Aucun dérangement professionnel ! Traitement par correspondance !  
La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du reconvalescent ; en tout autre cas, la pleine discrétion est assurée. [275

**Maison de campagne A LOUER**

Le château de la Corbettaz, situé à Charmey, est offert en location pour la saison d'été.  
S'adresser, pour renseignements, à M. le notaire FAYRE, à Bulle, ou à M. Cyp. GENDRE, à Fribourg. [341

**LIMES**

Pendant l'été, le soussigné ne tiendra son dépôt (place du Tilleul, à BULLE) que tous les jours de foire.  
Se recommande  
A. Raggensbass, fab<sup>r</sup> de limes, successeur de Ph. Guidi. [210]

**GOUTTE, RHUMATISME**

Affections de l'épine dorsale. Affections des glandes. Maladies du système nerveux ; douleurs sciatiques ; mal de reins. Maux de tête. Toux ; enrrouement ; respiration gênée. Maladies du bas-ventre et des voies urinaires. Atonie génitale. Maladies des femmes. Pâles couleurs ; fleurs blanches ; dérangement du flux menstruel. Maladies de la matrice ; crampes. Tristesse ; agacement des nerfs, etc., etc.  
Traitement aussi par correspondance. Remèdes inoffensifs.  
Bremicker, méd. prat., Glaris (Suisse).  
Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. [273

**CHOCOLAT Suchard**

SUPERIORITÉ INCONTESTÉE  
PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

**Poisettes noires**

A SEMER pour faucher en herbe [386  
AU MOULIN DE BULLE

**Caillettes de veau,**

excellente marchandise de Siésie, première qualité, livrées franco domicile à 3 fr. 60 la douzaine.

Fromagers, si ces caillettes ne vous viennent pas, je les reprendrai non affranchies sans aucune difficulté.  
Se recommande **Gottfried Bichsel**, Lützelflüh (Berne). [366]

**AVIS** aux tanneurs et marchands de suifs.

On demande à acheter pour l'exportation des peaux de cabris et des peaux de veaux légers du pays, ainsi que des suifs fondus. — Adresser les offres au **Directeur du Comptoir d'importation**, au PETIT-SACCONNEX (Genève). (OL275G) [320

**Ivrognerie.**

Les suivants certifient la guérison de maladies obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) : N. de Moos, Hirzel ; A. Volkart, Bulach ; F. Domini Walthier, Courchapois ; G. Krähnbühl, Weid p. Schönenwerd ; Fr. Tschanz, Röttenbach (Berne) ; Mme Simendingen inst. Ringingen.

Garantie ! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. [359

**A. DEMIERRE**

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE, sera à **Château-d'OEx** le 29 et 30 juillet. [377

**AVIS** aux bouchers et fromagers.

On demande à acheter, à l'occasion du tir fédéral de Genève, des viandes Aloyaux et cuisses de bœuf et jambons, ainsi que fromages gras ou bons demi-gras. — Adresser les offres au **Directeur du Comptoir d'importation**, au PETIT-SACCONNEX 260 (Genève). (OL274G) 319

**A vendre**

en mises publiques : **habillements** pour jeunes filles, **linges**, etc.  
Ces mises auront lieu le 2 août prochain, à 1 heure après midi, au domicile de l'exposant.  
382] JOSEPH ROMANENS, à Marsens.

**Le chauffeur**

de la **TUILERIE DE BULLE** sera ouvert dès le 28 courant. ULRICH frères. [381]

**Bonne musique ET DANSE**

à l'auberge du Tirage, à Bulle. Invitation cordiale. [380] MARTIN MORAND, tenancier.

**Bénichon des Colombettes.**

Dimanche 31 juillet : **Bonne musique & danse.** Invitation cordiale. [383

**Bénichon d'Echarlens**

Dimanche 31 juillet.

**Appartement à louer**

avec 6 chambres sur le même palier et tous ses accessoires, sur une des plus belles places de notre ville et au centre.  
S'adresser au bureau du journal. [376

**A louer : La maison de M. Pierre Ruffieux**, dit Gouffre, à Broc. — S'adresser à M. Nicolas SAVARY, à Botterens. [369

**Une jeune fille** désirerait se placer de suite comme **sommelière**. S'adresser au bureau du journal. [376

**Egaré : Un petit chien noir, à pattes blanches.** S'adresser au bureau du journal. [378

**Pain-Expeller**

à la marque sanore. Dans toutes les bonnes pharmacies.  
Se vend dans la plupart des pharmacies.  
Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Pour la Suisse : 1 an, F...  
6 mois,  
Pour l'Étranger le port payable d'avance.  
Prix du numéro : 10  
On s'abonne à tous les b...  
de poste.

**BULLE, DIV**

Ce n'est un mystère tépelet, si compact e de divisions profond au dehors. Tout rent haine qui anime cert autres, n'en grandit ses fruits.

C'est là le péché d a pas de baptême qu agique et révolution bien connus avaient la jeunesse du collèg et aux divisions qu'o du parti conservateu de son origine.  
Les instincts dém de garder longtemps quatre ans à peine, c Qu'elles années de pera pas plus que so ceux qui sèment le v

L'orgueil et la jal mière scission contin Les laïques se divi en attendant que su qui les mette tous le

Le clergé n'est pa des buts de la réorg staller des professeur qu'un corps et qu'u mune, s'aimant com s'appuyant mutuelle de la porte : *Quam unum*. (Qu'il est de même demeure !)

On a dégoûté q par des ecclésiastiq d'habiter ensemble a vieilles filles aurait v Au bout d'une ann le temple de la disco L'un a pris pension quitté l'établissement ailleurs.

La paix n'a pas ét en avons eu la preu réunion de la Socié Le comité avait m thèques scolaires. Ce par une coterie, l'au occasion de faire op chure pour la comba aigres-douces. Le j escamoter la questio

Nous ne faisons q nulle intention de n